

" Opinion-suggestion- Mémoire" au sujet du parc éolien de St-Cyprien de Napierville .

318 **P** **NP** **DM292**
Projet de parc éolien Saint-Cyprien à Saint-
Cyprien-de-Napierville

Napierville 11/06/2015

6211-24-075

Ministère de l'énergie du Québec ,

À qui de droit ,

Je suis une citoyenne de Napierville et j'ai peu de connaissances scientifiques concernant les énergies éoliennes , mais j'ai des interrogations :

- La KSE nous a dit que les études de corridors de vents sur son territoire ne permettraient pas l'installation d'éoliennes . Est-ce bien vrai ? ! ? Si non , la relation de confiance débute bien mal avec cette entreprise
- On nous parle d'énergie " durable " , des coûts engendrés etc. puis on nous dit qu'après 20 ans , si personnes ne prend la relève pour la surveillance et l'entretien , on essaiera de défaire toute l'installation si la KSE s'est mis un budget " de coté " à cet effet . Il me semble que le mot " durable " devrait être bon pour beaucoup plus que 20 ans , si non que de gaspillage d'argent et de terres agricoles .
- Il serait peut-être bien de libérer la cie KSE de l'obligation de créer un parc éolien à tant de km(s) à la ronde de leur territoire (semble-t-il ?) . Peut-être cela éviterait-il qu'ils s'acharnent malgré une " non acceptation sociale " de la population de St-Cyprien de Napierville et de municipalités voisines touchées .

Aline

Pinsonneault